



Les Nouveaux Horizons – 78990 Élancourt  
Contact et infos : [www.nh78990.fr/](http://www.nh78990.fr/)

**Protocole de sortie de clé de barrière**

Fiche n°

Établie par :

Le Syndicat Principal des Copropriétaires des Nouveaux Horizons, met à la disposition du Résident (Copropriétaire ou Locataire), nommé ci-dessous :

Nom et Prénom	
Bâtiment	
Téléphone	
Motif	EMMÉNAGEMENT / DÉMÉNAGEMENT / TRAVAUX / LIVRAISON

Une clé de barrière, ainsi qu'un disque d'autorisation de stationner, pour une durée d'une journée :

Barrière n°	Journée du	Retour le

Le Résident s'engage à respecter le protocole de remise de clé suivant :

1° - Déposer à la loge n°24 un chèque de caution de 300 €, à l'ordre du " S.D.C. des Nouveaux Horizons"

2° - D'apposer visiblement sur son pare-brise, le disque d'autorisation de stationner qui lui a été remis.

3° - Respecter les règles de bonne conduite

- Utiliser les voies routières ;
- De ne pas rouler ou stationner sur les zones dites « stabilisées » et devant les rampes d'accès aux halls ;
- De rendre dans les meilleurs délais, la clé et le disque de stationnement ;
- De veiller à bien refermer la barrière, après chaque utilisation.

Pour tout retard, après 2 rappels à l'ordre de retourner à la loge n° 24 la clé & le disque de stationnement, le Syndicat Principal des Copropriétaires débitera le chèque de caution. Par ailleurs, le chèque de caution ne sera restitué si aucune dégradation n'a été constatée. Dans le cas contraire, celui-ci sera rendu en échange d'une copie de la déclaration de sinistre auprès de son assureur. Ces mesures sont essentiellement dissuasives aux fins de sauvegarde matérielle de certains accessoires de la Copropriété.

Date		Banque		Clé/disque :
Signature		Chèque n°		Retour le :

*L'original est conservé à la loge, une copie est remise au demandeur.*